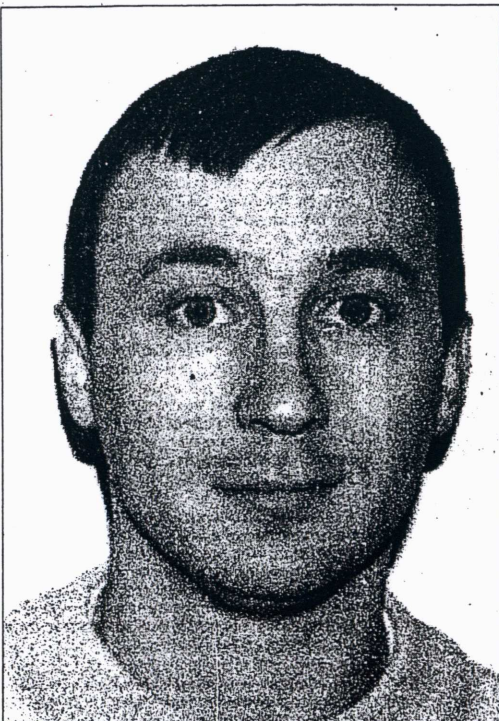


La fin de l'errance et de l'impunité pour Ruggiu

LE POINT

ARRESTATION. L'arrestation de Georges Ruggiu met un terme à une errance d'environ quatre ans dans l'ex-Zaïre et au Kenya. Ce Belge, originaire de Verviers, est soupçonné d'avoir appelé au meurtre de ressortissants rwandais et de citoyens belges dans le cadre du génocide. Il était "animateur" à la Radio libre des "Mille Collines", instrument de la machine sanguinaire de l'entourage extrémiste du président Habyarimana.

TRIBUNAL INTERNATIONAL. Ruggiu sera jugé par le Tribunal international sur le Rwanda. Tout en se félicitant de cette arrestation, des parents des casques bleus belges assassinés à Kigali, le 7 avril 1994, ont déploré qu'il ne puisse comparaître devant une juridiction belge. La règle légitime appliquée par Bruxelles veut que la juridiction internationale prime sur la nationale. Elle avait déjà été appliquée dans le cas du colonel Bagosora, un des initiateurs présumés du génocide, arrêté au Cameroun.



Ruggiu résidait principalement à Mombassa où il était en cheville avec un beau-fils d'Habyarimana, actif dans l'import-export. (Ph. Guissard)

La misérable aventure d'un militant exalté

L'homme est chétif. Et, à se remémorer une interview télévisée, on reste interloqué de savoir qu'un tel bonhomme a pu distiller un venin aussi mortel aux milliers d'exécuteurs du génocide rwandais. Au pays des Mille Collines, la radio était l'instrument "révé" pour diffuser une propagande haineuse, au besoin en distribuant des petits postes aux paysans analphabètes. Le président Habyarimana et son entourage extrémiste l'avaient bien compris, qui, parallèlement à une diplomatie de façade concrétisée par les accords d'Arusha censés partager le pouvoir avec le Front patriotique rwandais, avaient enclenché la machine génocidaire. La RTLM devait en être un des vecteurs les plus "rentables".

C'est dans ce marigot nauséabond que Georges Ruggiu avait débarqué en octobre 1993 en devenant un des "journalistes" chargé de la diffusion en français des informations. L'homme paraissait inoffensif mais n'était pas vierge de tout extrémisme politique. En Belgique déjà, il avait fait partie du "Groupe de réflexion rwando-belge", un mouvement très actif à Liège dans son soutien à l'ancien parti unique rwandais, le Mouvement national pour la démocratie et le développement (MRND) et dans son combat affiché contre "une campagne d'intoxication menée en Europe par le FPR".

Comment ce Belge de père italien né à Verviers en était-il arrivé à devenir le porte-flambeau du racisme anti-tutsi ? Son allégeance avait sans doute été forgée au contact de ses amis rwandais de la Cité ardente, Wenceslas Nzabalinwa et Paulin Murayi, anciens responsables de la

"Communauté des étudiants rwandais en Belgique" dont le siège était installé à... l'ambassade du Rwanda.

Ce groupe, qui dénonçait les accords d'Arusha, entretenait à l'époque des contacts avec l'Internationale démocrate-chrétienne (IDC). Fin avril 1994, un responsable de cette dernière, qui assurait avoir rompu tout lien avec Ruggiu, le décrivait ainsi (LLB des 23 et 24/4/94): "Personnalité effacée, idéaliste, il s'est laissé pénétrer, asphixier par ce groupe et a perdu toute distance avec l'événement. Il a cru pouvoir jouer un rôle dans la démocratie qu'il a confondue avec la majorité ethnique".

Ce dévoiement fut particulièrement brutal. L'arrivée de Ruggiu au Rwanda coïncide pratiquement avec le débarquement des casques bleus belges, en novembre 1993. Une opération dans le cadre de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (Minuaf) dont on était loin

d'imaginer à l'époque qu'elle allait se révéler impuissante à juguler le deuxième génocide reconnu du siècle et coûter la vie à dix soldats belges. Dès le 22 mars 1994, un télex de l'ambassade de Belgique au ministère des Affaires étrangères mettait en garde contre les "éditoriaux" résolument anti-belges de Ruggiu sur RTLM. Les Belges y étaient accusés de vouloir imposer au Rwanda "un gouvernement de bandits et de massacreurs". Plus grave, l'animateur de Verviers menaçait directement ses "compatriotes" au Rwanda avec des slogans tels que "L'amitié se transformera en haine sans merci" ou "Que les Buwans belges se réveillent et s'en aillent". Après la débâcle des forces armées rwandaises, Ruggiu se réfugia un temps à Goma puis à Bukavu avant de penser trouver au Kenya un refuge plus sûr encore. Espoirs déçus.

Gérald PAPY.



Exhumation d'une fosse commune à Kibuye, à l'ouest du Rwanda, une des régions les plus meurtries par le génocide de 1994. (Photo Epa)

Pourquoi Nairobi a lâché les génocidaires

Le revirement de l'attitude du pouvoir kenyan vis-à-vis des génocidaires rwandais installés sur son territoire est aussi subit que surprenant. Plusieurs paramètres contribuent cependant à l'expliquer. Depuis vendredi dernier, douze personnes au moins ont été arrêtées à Nairobi et à Mombassa, ville portuaire, et transférées dans le quartier pénitentiaire du Tribunal pénal international sur le Rwanda, à Arusha en Tanzanie. Au premier rang de celles-ci, figurent, outre Georges Ruggiu, Jean Kambanda, l'an-

ancien Premier ministre installé au Rwanda immédiatement après l'assassinat, le 6 avril 1994, du président Habyarimana; Pauline Nyiramasuhuko, ministre de la Famille et des Droits de la femme du même gouvernement; ou encore Hassan Ngeze, "journaliste" appelant à l'extermination des Tutsis dans les colonnes de l'extrémiste "Kangura". Ces arrestations répondaient à une requête du Tribunal pénal international sur le Rwanda.

Mercredi 16 juillet, une visite du vice-Président rwandais, Paul Kagame, le véritable homme fort à Kigali, s'était soldée par un rapprochement entre les deux pays. Depuis l'arrivée au pouvoir du Front patriotique rwandais, en juillet 1994, les relations entre Kenya et Rwanda avaient souffert non seulement de l'éloignement des stratégies politiques entre un régime kenyan conservateur, proche du pouvoir mobutiste, et une direction rwandaise dite progressiste, mais aussi de la bienveillance affichée par Daniel Arap Moi à l'égard des nombreux anciens dignitaires impliqués dans le

génocide ayant trouvé à Nairobi un refuge protecteur.

FRAGILISATION DE MOI

La chute du maréchal Mobutu, encouragée par les Rwandais, et, corollairement, le raffermissement du camp des "progressistes" autour de l'Ougandais Museveni a isolé le pouvoir kenyan. Celui-ci est par ailleurs confronté depuis plusieurs semaines à une agitation interne où les revendications des étudiants universitaires s'ajoutent aux réclamations de l'opposition. Dans ce contexte diamétralement

différent de celui qui prévalait en 1994, il était apparemment impossible pour Daniel Arap Moi de persister, malgré l'insistance de la communauté internationale des ligues des droits de l'homme, à collaborer avec le TPR.

Une instance souvent décriée mais qui, de l'avis d'Eric Gillet, avocat membre de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme, a gagné en efficacité avec la nomination de Louise Harbour comme procureur général.